

Guillestre, le 28 juin 2018

 DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

Trésorerie de Guillestre  
Place des droits de l'homme  
5600 GUILLESTRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-250500600-20180920-2018D55Tresorie-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/2018



Monsieur le Président  
de PARC DU QUEYRAS

**OBJET :** Indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des Communes et Établissements Publics Locaux par décision de leur assemblée délibérante

Monsieur le Président,

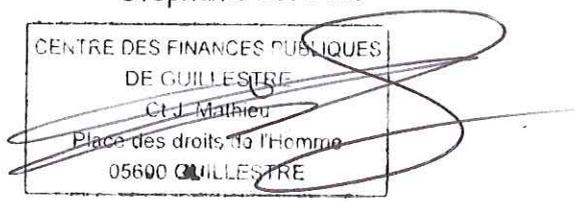
En application des dispositions de l'article 97 de la loi 82/213 du 2 mars 1982 et du décret 82/979 du 19 novembre 1982, un arrêté en date du 16 décembre 1983 a précisé les conditions d'attribution de l'indemnité citée en objet.

Conformément à l'article 3 de l'arrêté précité, une nouvelle délibération doit être prise lors du changement de Comptable du Trésor.

Je vous saurais gré de bien vouloir soumettre la présente à l'assemblée délibérante lors de sa prochaine réunion, et de me transmettre la délibération qui aura été prise afin de me permettre de compléter mon dossier.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Stéphanie ISNARD

  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE GUILLESTRE  
Ct. J. Mathieu  
Place des droits de l'Homme  
05600 GUILLESTRE

  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES



## PARC DU QUEYRAS

### INDEMNITÉ DE CONSEIL ANNÉE 2018

Gestion de 129 jours  
( voir calcul sur état liquidatif ci-joint )

Montant des dépenses exercice:	2015	1 439 155,75
Montant des dépenses exercice:	2016	1 423 817,85
Montant des dépenses exercice:	2017	1 445 114,65
	<b>Total</b>	<b>4 308 088,25 €</b>
	<i>Moyenne annuelle</i>	<b>1 436 029,00 €</b>

#### Décompte de l'indemnité sur une gestion de 12 mois

3 pour 1000 sur les 7 622,45 premiers euros	22,87	
2 pour 1000 sur les 22 867,35 euros suivants	45,73	
1,5 pour 1000 sur les 30 489,80 euros suivants	45,73	
1 pour 1000 sur les 60 979,61 euros suivants	60,98	
0,75 pour 1000 sur les 106 714,31 euros suivants	80,04	
0,50 pour 1000 sur les 152 449,02 euros suivants	76,22	
0,25 pour 1000 sur les 228 673,53 euros suivants	57,17	
0,10 pour 1000 sur toutes les sommes excédant 609 796,07euros	82,62	
	<b>Total</b>	<b>471,37 €</b>

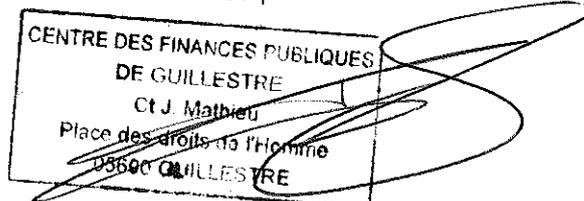
Taux de l'indemnité: 100% (Gestion de 129 jours) soit :

Indemnité de budget :

Certifié exact.

GUILLESTRE, le 28/06/2018

Le comptable public,  
Stéphanie ISNARD



# ETAT LIQUIDATIF

## PARC DU QUEYRAS

### COMPTABLE PAYEUR

Trésorerie de Guillestre  
Place des droits de l'homme  
5600 GUILLESTRE

### Objet de la dépense:

Indemnité de conseil	2018	
Taux de l'indemnité	100%	168,91
<hr/>		
Indemnité de confection budget		0,00
Montant brut		168,91 €

### CRÉANCIER

Stéphanie ISNARD  
Trésorier de Guillestre  
30003 00991 00050177618 13  
Société Générale GAP

### A précompter:

C.S.G.	2,40%	+	6,80%	15,26
R.D.S.			0,50%	0,82
1% solidarité				0,00
Montant net				152,83 €

Indemnité versée au titre de l'année 2018  
perçue après service fait sur la base des moyennes N-1 N-2 N-3  
Arrêté à la somme de:

**Cent cinquante-deux Euros et quatre-vingt-trois Cents**

ARVIEUX , le 28/06/2018

Signature et cachet

Pièces justificatives de la dépense :  
Délibération du 30 décembre 1899  
Joint au mandat n° du  
Exercice: